

Une lettre inédite de Peiresc à Gevartius, Secrétaire de la Ville d'Anvers pendant la Peste d'Aix (1629),

C'est en 1617, à Paris, que le jeune humaniste anversoise (il avait alors vingt ans) rencontra pour la première fois le « Mécène de la philologie française ». Dès ce moment, Nicolas Claude Fabri de Peiresc voua une amitié qui ne devait plus se démentir, à Jean-Gaspard Gevaerts. Celui-ci en sut gré à son illustre aîné : il lui procura en retour l'amitié des plus fameux philologues et artistes flamands du temps, notamment celle de son glorieux concitoyen Rubens (1).

Ces amicales relations ont suscité un intense commerce épistolaire entre la Provence et les Pays-Bas. Nombre de ces missives sont parvenues jusqu'à nos jours, entre autres 15 lettres de Peiresc à Gevaerts que ce dernier avait pieusement conservées et qui font aujourd'hui partie du manuscrit 5989 de Bruxelles, 2^e volume de la correspondance du secrétaire communal d'Anvers.

Ces lettres de Peiresc sont intéressantes à bien des égards, mais elles ont surtout retenu l'attention à cause des renseignements qu'elles fournissent sur l'activité de Rubens. C'est à ce titre qu'elles furent éditées, pour la plupart, dans le codex Rubenianus (2).

(1) L'ouvrage fondamental sur Gevartius est celui de Marcel Hoc : *Le déclin de l'humanisme belge. Etude sur Jean-Gaspard Gevaerts, Philologue et poète* (1593-1666). Bruxelles, 1922, 240 p., 8°. Les relations avec Peirese y sont traitées plus particulièrement p. 33-38.

(2) *Correspondance de Rubens et documents épistolaires concernant sa vie et ses œuvres*, publiés, traduits et annotés par Ch. Ruelens et M. Rooses. Anvers, 1887-1909, 6 vol. in-4°. Des lettres de Peirese à divers personnages s'y lisent en grand nombre.

Dans son ouvrage sur Gevaerts, M. Hoc voulut naturellement donner les pièces inédites, mais un concours de circonstances fit malencontreusement échouer ce louable dessein. Trompé sans doute par les tables imparfaites du vol. III de Max Rooses, il conclut : « 9 de ces lettres ont été publiées dans la Correspondance de Rubens, passim ». (3) Tel est en effet le nombre des missives indiquées dans les tables ; mais si l'on parcourt le texte, on s'aperçoit qu'en réalité le *Codex Rubenianus* en contient douze, car trois autres sont insérées dans le commentaire consacré aux relations de Gevaerts et de Peiresc (4). M. Hoc ne semble du reste pas avoir complètement ignoré le fait puisqu'il a écarté de son édition, outre les neuf pièces mentionnées dans les tables, une lettre du commentaire. Ainsi donc dans les cinq lettres éditées par l'historien de Gevaertius deux l'avaient déjà été auparavant. Bien entendu, l'erreur ne vaudrait pas la peine d'être relevée, du moins en ce qui concerne Peiresc (5), si le *Codex Rubenianus* avait réellement produit toutes les lettres notées dans les tables ; mais par une singulière fatalité il se fit que pour l'une d'elle sept lignes seulement, tirées du post-scriptum, furent publiées. Ce détail n'étant pas mentionné dans la table échappa aussi à M. Hoc. Et voilà comment l'une des plus longues missives de Peiresc à Gevaerts parvint à se dérober à deux éditeurs alors que de modestes billets recevaient par deux fois les honneurs de l'impression.

Dressons donc la liste des 15 lettres, dans l'ordre du manuscrit, avec les références aux éditions :

- 1) f. 102r billet du [5 août 1619] éd. Ruelens-Rooses II, 233 éd. Hoc n° 1 (p. 173 s.)
- 2) f. 102r billet du [1er oct. 1617] éd. Ruelens-Rooses II, 232
- 3) f. 103r billet du [21 mai 1619] éd. Ruelens-Rooses II, 232 éd. Hoc n° 2 (p. 174 s.)
- 4) f. 103r billet du [6 août 1619] éd. Ruelens-Rooses II, 233
- 5) f. 104-105v lettre du 25 oct. 1619 éd. Ruelens-Rooses II, 231
- 6) f. 106-7v lettre du 17 janv. 1620 éd. Ruelens-Rooses II, 240s.

(3) M. Hoc, *op. cit.*, p. 34, note 3.

(4) Ruelens et Rooses, *op. cit.*, II, p. 232-233.

(5) Il n'en va peut-être pas de même pour la biographie de Gevaerts, car je n'ai pas trouvé mention dans l'ouvrage de M. Hoc, de certains faits donnés par Ruelens et Rooses dans leur commentaire (II, 235), telle le doctorat en droit reçu par Gevaerts à Douai, en 1621.

- 7) f. 108-109v. lettre du 22 mai 16... éd. Hoc n° 5 (p. 181s.)
- 8) f. 110-111v. lettre du 3 oct 1620 éd. Ruelens-Rooses II, 256
- 9) f. 121-123v. lettre du 1er sept. 1621 éd. Hoc n° 3 (p. 175s.)
- 10) f. 114-115v lettre du 26 fév. 1622 éd. Ruelens-Rooses II, 237
- 11) f. 116r-v lettre du 28 avr. 1622 éd. Ruelens-Rooses II, 399
- 12) 117-118v. lettre du 8 juin 1623 éd. Ruelens-Rooses III, 178
- 13) f. 120-121v. du 29 mars 1627 éd. Hoc n° 4 (p. 176-181)
- 14) f. 122-123v lettre du 19 nov. 1629 (post-scriptum) V, 238
- 15) f. 124r-v lettre du 20 déc. 1629 éd. Ruelens-Rooses V, 257

Les dates que j'ai mises entre crochets, sont d'une main ancienne mais non autographes. Il conviendra donc d'en rechercher la provenance exacte avant de rien fonder sur elles.

Pour la lettre 3, la date n'est pas donnée expressément. Il est toutefois aisé de la calculer. Peiresc écrit : « Je crois que vous aurez sceu que Barnaueld eut la teste trenchée il y eut hier 8. jours... ». Cette donnée n'a pas été correctement utilisée par les éditeurs. Rooses n'a pas reconnu l'expression française usuelle signifiant « il y eut hier une semaine », il ajoute donc à la date de l'exécution (13 mai 1619) 8 + 1 jours, au lieu de 8 en tout. On ne retiendra donc pas la date indiquée par Max Rooses dans son édition et hardiment introduite dans le manuscrit lui-même (au crayon, il est vrai). A n'en pas douter, la lettre a été écrite le 21 mai 1619.

M. Hoc ignore l'édition et donc la date proposée par Rooses. Sa datation pourtant n'est pas meilleure : il place la lettre le jour même de la mort du Grand Pensionnaire de Hollande. Toutefois la présence d'un point d'interrogation après le millésime, dans son édition, me fait supposer que le biographe de Gevaertius a publié, par inadvertance, non la date, mais une note prise en vue du calcul de celle-ci.

La missive 7 est imparfaitement datée par suite d'une négligence de son auteur : il a mal formé les deux derniers chiffres du millésime. Comme M. Hoc le fait opportunément remarquer, il ne faudrait pas prendre au pied de la lettre la phrase du début : « Après une cessation quasi de dix années... » et croire, avec un ancien propriétaire de la lettre (texte en haut du f. 108), qu'elle fut écrite en 1639 parce que nous possédons une missive de Peiresc à Gevaerts, datée de 1629. M. Hoc l'a bien vu, les faits mentionnés se rapportent à l'année

1635. Il eut d'ailleurs pu ajouter qu'en 1639 Peiresc était mort depuis deux ans.

Mais il est temps de livrer au public le n^o 14 de la liste. C'est une lettre double, allongée encore d'un post-scriptum.

Peiresc avait promis de tirer de ses riches collections, surtout de ses médailles, des renseignements utiles au *Marc-Aurèle* que préparait le philologue flamand. Il devait également faire part à son correspondant des sentiments éprouvés à la nouvelle du décès d'amis communs et le remercier du portrait exécuté par le peintre Jean Gossiers et expédié à Paris chez les frères Du Puy. Mais Peiresc fut empêché de remplir toutes ces obligations, et les excuses qu'il dut écrire à son ami d'Anvers, satisfont notre curiosité bien autrement que n'eussent pu le faire les doctes renseignements tirés du médailler : elles nous valent en effet des détails simples et précis, mais d'autant plus émouvants, sur la peste qui désolait alors la ville d'Aix-en-Provence.

François MASAI.

J'ai transcrit le texte sans y rien modifier, ni l'orthographe, ni même la ponctuation. Les italiques indiquent des solutions d'abréviations. Dans une édition destinée aux érudits, comme il s'agit d'un autographe, j'ai pensé qu'il convenait de respecter toutes les particularités du document. Ne concourent-elles point pour leur part à nous révéler le degré de culture, comme la langue et jusqu'au caractère de son auteur ?

(Adresse :) A Monsieur

Monsieur Genartius Secrétaire
de la Ville d'Anvers

A Anvers.

Monsieur

ayant prins la plume pour écrire à m^r. Rubens (6), ie ne la veux pas laisser sortir de ma main sans vous sallüer comme je faicts très humblement, et vous dire *que* si bien je suis demeuré en fort grands arrerages de mon debuoir en *vostre* endroit je n'ay *pourtant* jamais oublié, ce qu'il vous auoit

(6) C'est le célèbre artiste anversoïis, ami commun de Gevartius et de Peiresc. D'après M. Rooses (*op. cit.* V p. 237) Peiresc aurait noté dans ses *Petits Mémoires*, sous les 6, 18 et 20 novembre 1629, une lettre écrite à « M. Rubens ». On ne les a pas retrouvées parmi les minutes de la Bibliothèque de Carpentras.

pleu me commander, et *que* ie vous auois promis, et mesmes offert de trez bon cœur, mais la concatenation des affaires du palais *et* du monde m'ayant successiuement destourné, et empesché de pouuoir vacquer à la visite de mes papiers et autres curiositez, depuis mes dernieres lettres, je ne pouuois m'acquitter de cette debte à mon trez grand regret, Enfin Dieu *pour* noz peschez nous a enuoyé vn fleau de contagion qui nous a chassé de chez nous, et nous a constrainct d'en partir fort en desordre, parce*que* le mal qui auoit seulement paru, et qui sembloit s'estre estouffé en ses commencements reparut lors qu'on s'y attendoit le moins, en telle furie, et fit vn tel rauage *que* la place n'estoit plus tenable, et fallut desloger bien viste, Vray est *que* ce ne fut pas encores si au despourueu *que* je n'eusse enuoyé à l'aduance aux champs ou je me suis retiré, quelques coffres, de liures, papiers, et aultres chosettes curieuses, selon qu'elles se *presenterent* à mes mains, et tout ce que je peus emporter quant et moy en sortant, comme d'vn incendie, par my quoy, j'espere de trouver encores quelque chosette de ce *que* je pensois vous pouuoir fournir pour vostre M. Aurele (7). Mais depuis *que* je suis icy, ma faible santé ne m'a pas permis d'y vacquer nomplus *que* deuant, bien *que* j'aye esté en grand repos durant toute ma quarantaine, aprez laquelle, j'ay esté vn peu surchargé des compliments des gentilshommes noz voisins. maintenant je sents renforcer peu à peu ma vigueur, et espere de ne pas tarder, à ce bon air natal (8), plus doux *que* celui de la ville d'Aix, de recouurer vne bonne partie de ma premiere santé, et aussy tost je me mettray à ranger, mes papiers, et lors vous aurez bientost de mes nouuelles, mais *pour* les medailles, je ne m'aduisay pas en venant, d'emporter des liures qui me feront faulte *pour* bien recognoistre, ce que je pouuois auoir qui y eust esté obmis, Il faudra faire comme nous pourrons.

(7) Au sujet de ce commentaire de Marc-Aurèle qui ne vit jamais le jour malgré les insistances de Peirese, Petau, Holstenius et autres érudits, voyez Hoc, *op. cit.* p. 105-111.

(8) Peirese était né à Belgentier ou Beaugensier, bourg du département du Var, dans l'arrondissement de Toulon, en 1580. C'est donc de là qu'il écrit cette lettre. A remarquer l'orthographe donnée par Peirese au toponyme : Boisgency (voyez plus bas, après la seconde signature).

Sur les frères Pierre (1582-1651) et Jacques (1586-1656) Dupuy, grands érudits parisiens, et leurs relations avec Peirese et Gevartius, consultez : J. Uri, *Un cercle savant au XVII^e siècle, François Guyet (1575-1655), d'après des documents inédits* (Paris 1886), et Hoc, *op. cit.*, *passim*.

Et tousiours prenez vous en gré je m'assette la bonne volonté. Cependant *messieurs* du Puy scaichant comme j'estois affamé de scaoir de voz nouvelles m'ont enuoyé *vostre lettre que* vous leur escriuiez du IIII. du passé, laquelle m'a grandement *consolé*, d'y voir *que* vous vous portiez bien, mais j'y ay bien receu de l'affliction y apprenant le decez de tant de grands hommes de *lettres que* Dieu a voulu appeler a soy, quasi en vn mesme temps (9). principalement de ce bon P. A. Schottus *vostre* allié (10), qui auoit tant obligé le public, ce pauure P. Rosueid (11) dont je pleing bien l'Arnobe, et ce grand recueil des vies des saints. Mais j'estime la perte bien grande en la *persone* de ce P. Hermannus Hugonius (12), qui auoit si dignement *descript* le siege de Breda. et *que* j'eusse bien souhaite en France en estat d'auoir escript le siege de la Rochelle, car il auoit de grandes et admirables parties à mon gré. *Monsieur* Gassendy m'a escript les caresses et fauorables *traictements* qu'il a receus de vous (13), et le souuenir qu'il vous à pleu auoir de *vostre* seruiteur, dont je vous suis infiniment redevable, et tout confus de l'auoir si mal merité, mais je ne desespere pas de vous rendre encor vn jour quelque petit eschantillon de la reuanche *que* je vous deburois, et tout aultant qui pourra estre à ma disposition. Croyez le je vous supplie, et *que* je seray tout le temps de ma vie

Monsieur

vostre trez humble et trez obligé seruiteur

de Peiresc.

(9) A partir d'ici Peiresc emprunte informations et idées à la lettre de Gevaerts à Jacques Dupuy. Elle est conservée à la Bibliothèque nationale, Collection Dupuy, n° 699 f. 236. Edition dans M. Hoc, *op. cit.*, p. 208-210.

(10) André Schott, célèbre humaniste anversois de la Compagnie de Jésus, était grand-oncle par alliance du destinataire (Hoc, *op. cit.*, p. 32 n° 1). Il mourut le 23 janvier 1629. Voyez la notice que lui a consacrée A. Roersch dans la *Biographie nationale* (de Belgique), t. XXII, col. 1-15.

(11) Héribert Rosweyde (Utrecht 1569-Anvers 5 octobre 1629), autre jésuite fameux, précurseur de Bollandus à qui il laissa ses « trésors amassés avec tant de peine » (A. Poncelet, art. dans *Biographie nationale*, XX, 177).

(12) Le jésuite Herman Hugon, né à Bruxelles en 1588, mourut de la peste à Rhinberg (au camp de Spinola dont il était l'aumônier), le 12 septembre 1629. Sur ce personnage et son œuvre, en particulier son *Obsidio Bredana*, si prisée à l'époque, voyez F. Loise, art. dans la *Biographie nationale*, IX, 635-639; et C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, IV, 512-522.

(13) Sur les relations de Gassendi et de Gevaertius, voyez Hoc, *op. cit.*, p. 66 n° 3, 69 et 109 n° 4.

La compagnie qui m'est venu surprendre tantost quand je vous escripuois m'a faict clore *precipitamment* cette *lettre* sans vous faire les remerciements trez humbles *que* je reseruois à vous faire sur la fin, de la patience *que* vous auez eue *pour* l'amour de moy, quand vous auez souffert *que* le *sieur* Cossiers (14) vous ayt desrobé *vostre* portraict, Et de la notable faueur qu'il vous a pleu me faire en me despartant ce beau libure de la maison de Linguen (15), qui est si *precieux*, et si difficile a recouurer, *que* sans *vostre* liberalite, je n'esperois pas d'en auoir jamais. Je n'ay pas receu l'un ne l'autre, parce-*que* l'interruption du commerce n'a pas laissé venir aulcunes marchandises, ne ballés de *persones* particulieres depuis la peste de Lyon, *que* nous pensions esuiter par cette *precaution*, mais dieu en auoit disposé *aultrement*. Et enfin *puisque* le tout à esté remis bien *conditionné* ez mains de *messieurs* du Puy à Paris, je les doibs tenir *pour* receus, et vous en auoir la mesme obligation *que* si le tout estoit arriué jusques icy, voire, do(i)bs je me resjouyr, de ce que le tout est encor en si bonnes mains, car si je l'eusse eu plus tost je ne m'en fusse pas vraysemblablement peu charger aux champs, et de tout ce *que* nous auons laissé en la ville, nous n'en faisons nomplus d'estat *que* de ce qui est sur la mer, à la mercy des ondes, car nous sommes tousjours en apprehension d'heure à *aultre*, que le peuple ne trouuant plus à viure dans la ville se mette au saccage, ou à quelque grand incendie, si dieu n'y met sa main toute puissante, encores *que* le Corps de Ville fasse vne despen-
ce prodigieuse *pour* adsister ledit peuple, y ayant desja plus de trois cents mille francs de despendus, à la distribution des viures, drogues, et *autres* necessitez publiques et particulieres. De sorte *que* ce qui est chez *messieurs* du Puy, est quasi comme sauué d'un naufrage imminent. sous lequel danger, c'est la verité *que* je serois en grande impatience, d'auoir *vostre* portraict, *pour* le loger auprez de ceux de *messieurs* Grootius, Rigault, Saulmaise (16), et *autres* personages

(14) Jean Cossiers, peintre d'histoires, d'intérieurs et de portraits, né et mort à Anvers (1600-1671). Cf. L. de Burbure dans *Biographie nationale*, IV, 412-414, et K. Zoeger von Manteuffel dans Thieme-Becker, *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler*, VII, 512.

(15) La lecture n'est pas certaine. Je suppose qu'il s'agit de la famille noble, bien connue, des van Lingen.

(16) Ces trois savants célèbres étaient directement en relation avec Gevartius L. Voyez Hoc. *op. cit.*

d'eminante vertu, qui me font plus d'honneur *que* je ne merite, m'aduouant *pour* leur seruiteur, comme je suis le *vostre* trez humble et trez affectionné.

de Peiresc.

a Boysgency, prez de Tollon, ce 19, Nou. 1629.

J'escripts à messieurs Vendelin (17) et Puteanus (18), et vous recommande leurs lettres, ensemble celles des Sieurs Cossiers, et Tonguerloy (19), n'ayant osé les adresser à Mr. Rubens, de crainte qu'il ne soit encore absant, vous m'en excuserez s'il vous plaits *pour* ce coup, et nous ferez la faueur de nous faire *procurer* vn mot de responce dudit Sr Vendelin *pour* le moins ; s'il est possible de le trouuer et si le voyez, aydez moy à le persuader, de se laisser portraire *pour* l'amour de moy *et pour que* je le puisse joindre aux *vostres* avec *vostre* congé.

(17) Godefroid Wendelin (1580-1667), grand érudit, ami commun de Gevartius et de Peiresc, avait séjourné plusieurs années en Provence comme professeur ; il y avait aussi pris le doctorat en droit à l'Université d'Orange en 1611. Cf. L. Godcaux art. dans *Biographie nationale*, XXVII, 180-184.

(18) Erycius Puteanus (Eerriek de Putte), l'un des plus célèbres humanistes des Pays-Bas (1574-1646). Cf. A. Roersch, art. dans *Biographie nationale*, XVIII, 329-344. Dans ses mss 19107-19112, la Bibliothèque royale à Bruxelles possède près de 1500 lettres adressées à Puteanus, la lettre de Peiresc dont il est ici question ne s'y rencontre pas.

(19) M. Rooses, *op. cit.*, V, p. 238, qui a édité ce post-scriptum, lit Tonguerloy. Je crois qu'ils s'agit plutôt d'un membre de la famille anversoise (Van) Tongherloo ou Thongerloo. A noter, comme plus haut dans le cas des Van Lingen, que Peiresc introduit un u après le g pour maintenir le son dur germanique.